****

**Déclaration de la CGT Éduc’action Paris**

**Conseil Départemental de l’Éducation nationale**

 ***Jeudi 11 février 2021***

Depuis un an, les écoles, comme la société, vivent à l’heure du coronavirus. Après la pensée que nous avons pour toutes les familles des malades, celles qui ont perdu un proche décédé du Covid, celles et ceux qui en subissent les séquelles, nous pourrions caractériser ces douze derniers mois par un seul mot : l’incohérence.

Incohérence dans les plus hautes sphères de l’État, à tous les niveaux décisionnels.

Incohérence subie, parfois renforcée à l’échelon des collectivités locales.

Incohérence entre d’une part les discours et les objectifs affichés, et d’autre part les actes et les prescriptions.

Incohérence entre les décisions censées être harmonisées entre décisionnaires locaux, comme l’Académie et la Ville de Paris et même entre services d’une même administration (DASCO, DJS, DAC). Et les exemples sont légions.

Incohérence aussi entre d’un côté le discours pseudo-égalitaire qui veut rehausser tous les élèves français au niveau des élèves des nations encensées par les études internationales dont on sait qui les finance et de l’autre côté le gel par le ministère de la carte de l’éducation prioritaire et les attaques dont elle fait l’objet.

Incohérence entre le discours académique qui veut favoriser l’École publique – et égratigne au passage les enseignants et les directeurs et directrices qui inciteraient les parents à faire le choix des dérogations voire du privé – et l’absence de remise en cause de ce qui réellement favorise le privé au détriment du public.

Incohérence encore d’une Mairie de Paris qui s’arcboute et s’enlise dans sa réforme des rythmes scolaires (ou plutôt de l’arythmie scolaire), risée dans tout le pays, génératrice de conflits, qui n’apporte rien aux élèves, qui est coûteuse financièrement pour les enseignants qui n’ont plus les moyens d’habiter Paris, et qui, à l’heure de la pandémie, réduit à néant les efforts faits pour éviter le brassage sur le temps scolaire.

La carte scolaire n’échappe pas à l’incohérence :

- l’académie nous sort un IPS contestable d’autant qu’on l’applique à des écoles maternelles alors qu’il est calculé, comme l’indicateur qui le précédait, sur les situations professionnelles de parents de collégiens qui ont fréquenté ces écoles plusieurs années auparavant ; mais cela n’empêche pas de supprimer des postes dans les écoles qui ont un IPS parmi les plus faibles de Paris : incohérence !

- il faut aider les élèves à besoins éducatifs particuliers, mais on supprime des postes dans les hôpitaux et les CAPP : c’est une décision inique au détriment des élèves les plus fragiles (un exemple, le CAPP du 12e n'y arrive déjà plus, les listes d'attente sont supérieures à 6 mois, et des enfants y sont orientés par défaut car le CMP de l'arrondissement ne prend même plus d'enfants sur liste d'attente, tellement les demandes sont fortes et les moyens inexistants ou presque) : incohérence !

- tout le monde – enseignants, parents d’élèves – s’insurge contre les non-remplacements depuis des années (et pas seulement à cause de la pandémie, puisque déjà les années précédentes, on supprimait des stages de formation continue pour réquisitionner les brigades et les affecter en remplacement des enseignants malades) ; dans certaines écoles, et notamment des maternelles, alors qu’on s’est beaucoup vanté de rendre obligatoire la scolarisation dès 3 ans, la situation est intenable, avec parfois des semaines sans remplaçant ; en septembre dernier, le directeur de l’Académie disait devant les IEN et les directeurs et directrices d’école qu’il faudrait progressivement augmenter le nombre de postes de remplaçants, reconnaissant que la situation n’était pas bonne ; combien de créations de postes de remplaçants pour la prochaine rentrée, dans ce projet ? 0 !!! Incohérence !

C’est ce qui a amené notre organisation syndicale, comme toutes les autres présentes au CTA mardi dernier et au CTA d’appui ce matin, à voter contre le projet de carte scolaire qui nous est présenté.

Toutes ces incohérences sont d’autant plus mal vécues par les personnels que ces mêmes administrations, Ville et académie de Paris, ministère de l’Éducation nationale, les soumettent à tout un arsenal de pressions que dénonce la CGT Éduc’action :

- pressions faites sur les directeurs et directrices d'école, déjà malmenés, pour prendre des classes, y compris dans les courriers envoyés par des IEN aux parents pour expliquer que s'il n'y a pas de remplaçant, ce n'est pas la faute de l'académie, le directeur ou la directrice de l'école peut prendre la classe.

- obligation faite aux membres des RASED d'abandonner l'aide qu'ils apportent aux élèves les plus en difficulté (et déjà bien en deçà des besoins, les coupes sarkoziennes dans les RASED ayant abouti à une dispersion des aides) et c’est insupportable, quand on sait les besoins amplifiés par la situation sanitaire et ses conséquences.

- pressions pour contraindre les enseignants à abandonner leur liberté pédagogique, en CP et CE1 à faire passer des évaluations nationales dont l’utilité questionne, dont les exercices décriés y compris par les enseignants qui n’y sont pas opposés, n’ont pas été rectifiés, et surtout des évaluations identiques à celles de 2019-2020 et qu’on a présentées aux élèves comme si rien d’extraordinaire ne s’était passé l’an dernier, comme si la scolarité des élèves de grande section et de CP de mars à juillet s’était normalement déroulée.

- pressions pour que les enseignants de maternelle et de CP suivent à la lettre, les préceptes indiscutables de la voie unique et vérité absolue des neuroscientologues en résidence au ministère, faisant fi de la recherche pédagogique, de ce qui valorisait notre métier et édictant des pas à pas comme si les enfants entraient tous de la même manière dans les apprentissages.

- et toujours, obéir, ne pas réfléchir et appliquer, se taire.

Les personnels n’en peuvent plus. Et si l’administration les écoutait un peu plus au lieu de se gargariser de taux de grévistes prétendument faibles, si elle allait sur le terrain, non pas pour des opérations de communication, mais pour s’entretenir avec les enseignants, les AESH, les équipes d’entretien ou d’animation, elle se rendrait compte de la fatigue physique et morale qui sévit dans toutes les écoles parisiennes.

Tout ce qui précède va à l'encontre du discours médiatique dont on n’est pas dupe de l’hypocrisie sur le rôle essentiel des directeurs, sur la nécessité pour l'École de favoriser l'inclusion et les réponses différenciées aux difficultés d'apprentissage et/ou de comportement des élèves à besoins éducatifs particuliers, des pseudo-marques de reconnaissance – de bienveillance ? – que ministère, académie et ville de Paris témoignent dans les médias à l’égard des équipes pédagogiques, pour aussitôt resserrer l’étau et pressurer davantage les personnels.

N'en déplaise à la Ville de Paris et sa Direction des Affaires scolaires, les écoles souffrent des dysfonctionnements majeurs dans la prise de décision entre la Ville et l'Académie.

À quoi servent donc tous les efforts des enseignants, toutes les restrictions que les équipes s'imposent et imposent aux élèves quand tout vole en éclat sur les temps périscolaires ?

Pourquoi l'absence de réponse sur les questions que posent à ce sujet les directions d'école ?

Pourquoi aucune réflexion n'est-elle admise, permise sur la question des rythmes scolaires, clairement en cause dans leur fonctionnement parisien (et pas seulement depuis la pandémie pour ce qui est des nombreuses incohérences pointées depuis leur mise en place) ?

Pourquoi les beaux discours ne se traduisent pas dans le projet de carte scolaire qui nous est présenté ?